



Hippodrome de Martinique

Maurice Bruère-Dawson



Dimanche 14 septembre 2025



Commissaires des Courses (Galop et Trot Attelé): Francine LOUIS MARIE, Nina SAINT CYR, Cécile HOUDET, Henri YERRO - Directeur de Réunion: Samuel DIGONAL

Code des Courses: Article 205 III (extrait) Ni les Commissaires de courses, ni les personnes auxquelles ils délèguent des fonctions techniques ne peuvent les exercer pour toute réunion de courses dans laquelle ils seraient directement intéressés.

1ère Course - Départ: 13 h. 00

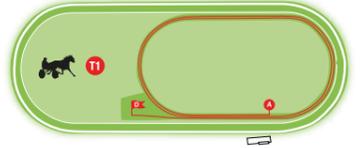
PRIX DE LA POINTE FAULA

Simple Gagnant, Simple Placé, Coupé Gagnant, Coupé Placé, Trio

Challenge des Antilles

5.000. - Attelé. - 2.600 mètres.

2.250, 1.250, 700, 400, 250, 100, 50.- alloués par la S.E.T.F.



Pour 6 à 15 ans inclus.

- Recul de 25 m. aux chevaux ayant gagné entre 4.500 et 13.500 aux Antilles depuis 12 mois,

- de 50 m. aux chevaux ayant gagné plus de 13.500 aux Antilles depuis 12 mois.

- Avance de 25 m. aux chevaux âgés de 11 ans et plus.

Propriétaires	Couleurs	Chevaux	Gains	Jockeys	Origines ♦ Éleveurs	Entraîneurs	Performances		
Raymond SAINTE-ROSE	1	1 EMILE DE JAL (E1)	47 860	Raymond SAINTE-ROSE	2,575	H. al. 11	One du Rib et Ottero la Belle ♦ L. LECUYER	1 SAINTE-ROSE	7. 4. 6. 5. (24) 7. 6.
Ch. MOISE	2	2 BEAUTIFUL ATOUT	102 250	CH. MOISE	-	H. al. 14	Roc Meslois et Saga d'Atout ♦ S.C.E.A. du BEAUMANOIR	2 CH. MOISE	5. 6. 6. 6. 5. (24) 4.
Mme Ch. LEBRETON	3	3 CORNELIUS (E2)	123 730	Mme Ch. LEBRETON	2.600	H. bai f. 13	Singalo et Ocbok des Saines ♦ P.Y. VERVA	3 Mme Ch. LEBRETON	4. 3. 1. 5. 4. 1.
P. LENNE	4	4 FLIGHT COMMODORE	94 655	P. LENNE	2.625	H. b. 10	Nahar de Beval et Nouvelle Orleans ♦ A.A. GUIBOUT	4 P. LENNE	D. 1. 3. 1. 3. D.
Raymond SAINTE-ROSE	5	5 FATAL GWEN (E1)	109 250	A. FAIVRE	-	H. bai f. 10	Coktail Jet et The Lovely Gwen ♦ G. FAURE	5 SAINTE-ROSE	1. 3. 2. 4. 2. 4.
Jean-Pierre LOURY	6	6 DALSHIM DU NOYER	148 360	Jean-Pierre LOURY	-	H. b. 12	Ready Cash et Pagoda ♦ Mme Josiane DUBIEF	6 LOURY	4. 5. 4. 5. 5. 5.
Mme Ch. LEBRETON	7	7 GET D'ERONVILLE (E2)	77 785	J.F. GATE	2.650	H. bai f. 9	The Best Madrik et Austin d'Eronville ♦ S.C.E.A. d'ERONVILLE	7 Mme Ch. LEBRETON	3. 4. 2. 3. 1. 3.
R. IRDOR	8	8 FORZAMOKO	124 870	Nicolas BISSON	-	H. al. 10	Timoko et Tinka ♦ P. VAN KLAVEREN	8 R. IRDOR	2. 2. 1. 4. 2. 1.

10 Engts - 1 forf. - 1 N.D.P.

Arrivée: 1er 2e 3e 4e 5e 6e 7e 8e 9e 10e - Mutuel: G P - PJ: G P - Trio

2° Course

Opérations: 12h30 - Départ: 13h35

PRIX DES FLAMBOYANTS

Femelles

6 500 € - (3 250, 1 300, 975, 650, 325)

11 375 € (5 687, 2 275, 1 706, 1 137, 568) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour pouliches de 2 ans. Poids: 57 kg. Les pouliches ayant gagné une course ou ayant reçu une allocation de 4.000 porteront 1,5 kg.

Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 kg.

En outre, les pouliches nées et élevées en Caraïbes recevront 1 kg.

Parcours n° P2: Plat, Dist. 1 200 m env.

Simple Gagnant, Simple Placé, Coupé Ordre, Trio Ordre

Propriétaires	Pouliches	* Montes	Poids (kg)	Valeur	Origines ♦ Éleveurs (2)	Entraîneurs	Performances	
1 M. LC. Moutoussamy	1 HARMONY	5 M ^{me} D. Santiago	58,5	57	~ F.b. 2	Sir Ron Priestley (GB)/Simone Angel ♦ RY. Simon	1 M ^{me} L. Dupelin Lalung	56j 11 4 4 9
2 M. D. Francisque	2 CROQUEMADAME ♂ P	3 A. de Lepine	57	~	Fr. 2	Gutaifan (IRE)/Yazeyne ♦ M ^{me} S. Brel	2 M ^{me} L. Dupelin Lalung	56j 4 2 5 6 0
3 M. C. Verbeke	3 ONE REPUBLIK P	4 M. Lauron	57	~	F.b. 2	Muhaarar (GB)/Zenat ♦ P. Artigues	3 M ^{me} A. Thibaut	56j 2 3 5 8
4 M. R. Chamier	4 SENSATIONNELLE	1 G. Bon	56	~	F.b. 2	Brook (IRE)/Sensuelle (GB) ♦ M ^{me} A. Thibaut	4 M ^{me} A. Thibaut	70j 3
5 M. RA. Nicolson	5 AYKIB Δ	2 M ^{me} C. Sperry	56	54,5	~ F.b.m. 2	Mankib (GB)/Ay Cheche ♦ JM. Nemorin	5 R. Sainte-Rose	70j 4 2 3

5 Engts

Arrivée: 1er 2e 3e 4e 5e 6e 7e 8e 9e 10e - Mutuel: G P - PJ: G P - Trio

3° Course

Opérations: 13h40 - Départ: 14h10

PRIX DES PALETUVIERS

Mâles et Hongres

6 500 € - (3 250, 1 300, 975, 650, 325)

11 375 € (5 687, 2 275, 1 706, 1 137, 568) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers et hongres de 2 ans. Poids: 57 kg.

Les chevaux ayant gagné une course ou ayant reçu une allocation de 4.000 porteront 1,5 kg.

Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg.

En outre, les chevaux nés et élevés en Caraïbes recevront 1 kg.

Parcours n° P3: Plat, Dist. 1 400 m env.

Simple Gagnant, Simple Placé, Coupé Ordre, Trio Ordre

Propriétaires	Poulains	* Montes	Poids (kg)	Valeur	Origines ♦ Éleveurs (2)	Entraîneurs	Performances	
1 M. H. Jean Louis	1 VAVAL RISK	2 G. Bon	57,5	~	M.b. 2	Asanga (USA)/Shouchoune Risk ♦ H. Jean Louis	1 H. Jean Louis	56j 3 1
2 M. D. Gombaud-Saintonge	2 WOODROS ♂	3 J. Moisan	57	~	M.b. 2	Wooded (IRE)/Rose Petal (IRE) ♦ T. de La Heronniere	2 S. Joussetin	70j 4
3 M. W. Menialec	3 ALVESS ♂ P	1 M ^{me} D. Santiago	56	54,5	~ H.b.f. 2	Asanga (USA)/Strategic Blue ♦ E. Petit	3 M ^{me} L. Dupelin Lalung	70j 5 4 4
4 R. Sainte-Rose/R. Irdor	4 TIBO Δ P	4 M ^{me} C. Sperry	56	54,5	~ H.b.f. 2	Asanga (USA)/Timizmiz ♦ R. Irdor	4 R. Sainte-Rose	70j 6

4 Engts

Arrivée: 1er 2e 3e 4e 5e 6e 7e 8e 9e 10e - Mutuel: G P - PJ: G P - Trio

4° Course

Opérations: 14h15 - Départ: 14h45

PRIX DES ACAJOUS

(Classe 4)

7 200 € - (3 600, 1 440, 1 080, 720, 360)

12 600 € (6 300, 2 520, 1 890, 1 260, 630) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

10 440 € (5 220, 2 088, 1 566, 1 044, 522) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)

Pour chevaux, entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus. Poids: 3 ans: 55 kg.; 4 ans et au-dessus: 56,5 kg.

Surcharges accumulées et limitées à 6 kg. depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus: 1 kg par 4.000 reçus.

Parcours n° P3: Plat, Dist. 1 400 m env.

Simple Gagnant, Simple Placé, Coupé Gagnant, Coupé Placé, Trio

Propriétaires	Chevaux	* Montes	Poids (kg)	Valeur	Origines ♦ Éleveurs (2)	Entraîneurs	Performances	
1 M. FM. Labonne	1 NO CURE NO PAY (IRE) P	9 M ^{me} D. Santiago	62,5	61	66,5 H.gr. 5	Mizzen Mast (USA)/Grey Lina (USA) ♦ Marbat LLC	1 M ^{me} L. Dupelin Lalung	56j 11 4 4 4
2 M. RA. Nicolson	2 BLANCO CHOP ♂ P	-7 J. Moisan	62,5	65,5	H.al. 4	Panis (USA)/L'Aventura ♦ A. Chopard	2 S. Joussetin	56j 2 2 3 2 2
3 M. F. Nannette	3 KISS ME CHOP	5 A. de Lepine	61	65,5	H.b.f. 3	Gutaifan (IRE)/L'Aventura ♦ N. Laye	3 M ^{me} L. Dupelin Lalung	56j 5 4 1 4 1
4 M. RA. Nicolson	4 WALIBI CHOP ♂	3 M. Lauron	61	65	M.b.f. 3	Gutaifan (IRE)/Waliya ♦ A. Chopard	4 M ^{me} A. Thibaut	56j 3 5 2 2 1
5 M. M. Barba	5 LEHMAN (GB) ♂	1 T. Brebion	60,5	64	M.b. 6	Galileo (IRE)/Goldikova (IRE) ♦ Wertheimer & Frere	5 M. Barba	120j 6 4 4 1 (24)
6 M. R. Chamier	6 SALSA TIM	8 G. Bon	60,5	61	H.b. 6	Kingsalsa (USA)/Miss Stream ♦ D. Timmers	6 M ^{me} A. Thibaut	56j 3 5 8 1 3
7 M. FM. Labonne	7 TIESTRELLA	4 M ^{me} L. Dupelin Lalung	59,5	58	69 F.aub. 3	Mankib (GB)/Estrella Delnorte ♦ L. Nemorin	7 M ^{me} L. Dupelin Lalung	56j 4 7 1 2 6
8 M. D. Singarin	8 L'AMI MELKIOR ♂	2 J. Mobian	57,5	62	H.b. 4	Seabhac (USA)/Wheels Of Love (IRE) ♦ Ecurie Pandora Racing	8 S. Joussetin	56j 5 1 9 7 (24)
9 M. R. Meyzindi	9 PRINCE JO ♂	6 M ^{me} S. Akari-Soudane	56,5	55	~ M.b. 4	Eclair Du Fada/Princesse Sabra ♦ R. Meyzindi	9 R. Meyzindi	-

10 Engts - 1 Eng. Suppl. - 1 Forf.

Arrivée: 1er 2e 3e 4e 5e 6e 7e 8e 9e 10e - Mutuel: G P - PJ: G P - Trio

LES DIVERSES MENTIONS FIGURANT SUR CE PROGRAMME NE SONT DONNÉES QU'À TITRE DE SIMPLES RENSEIGNEMENTS

Le suffixe entre parenthèses indique que le produit est assimilé aux chevaux nés et élevés en France - * Ordre du tirage au sort des places à la corde - Cheval portant: ♂ des œillères, ♀ des œillères Australiennes, Δ un bonnet, P un attache-langue - ★ Chevaux nés dans le second semestre -

(R) Représentant d'un propriétaire autorisé temporairement à ne pas courir sous son nom, tout en conservant ses couleurs - (S) Société d'Entraînement - K€: Prix de réclamation en milliers d'euros - ♥ Jument ayant été saillie - (A) Cheval assimilé Pur-Sang - (SF) Cheval Selle Français -

(AA) Cheval Anglo-Arabe - (AR) Cheval Arabe - (AC) Cheval Anglo de Complément - (AQ) Cheval Autre Que de Pur-Sang - (AK) Cheval Anglo de Croisement - (M) Modification du poids porté par le cheval - (P) Cheval autorisé à courir défermé des postérieurs - (E) Cheval inédit, mais ayant participé à une course école -

Dépassement de poids: a, 1 livre; b, 2 livres; c, 3 livres; d, 4 livres; e, 5 livres; f, 6 livres; g, 7 livres; h, 8 livres - Cheval en italique: Cheval temporairement interdit de courir dans un handicap - ⚡ Cheval non qualifié FEE - %: Pourcentage de TVA récupérable -

(-) et N° de corde: "Cheval autorisé à entrer parmi les derniers dans les stalles" - Nom du jockey en caractère gras: jockey utilisant son joker - (2) Dans le cas de pluralité d'éleveurs, seul l'éleveur majoritaire est mentionné par ordre alphabétique - (1) Engagement supplémentaire 1 - (2) Engagement supplémentaire 2 -

Valeur: appréciation du handicapeur du niveau du cheval au vu de ses performances précédentes - Valeur*: Chevaux absents depuis 5 mois et + - "": chevaux n'étant pas qualifiés dans les handicaps en France - "": Cheval en gras dans les performances: nombre de jours depuis la dernière course.

* La prime au propriétaire est réservée aux chevaux nés et élevés en France ou assimilés. Elle est calculée sur la base de l'allocation perçue par le propriétaire du cheval.

5^e Course

Opérations: 14h50 - Départ: 15h20

PRIX DES ACCACIAS

(Classe 4) - Handicap de catégorie

6300 € - (3150, 1260, 945, 630, 315)

11025 € (5 512, 2205, 1 653, 1102, 551) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

9135 € (4 567, 1827, 1370, 913, 456) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 55 k.

Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Parcours n° P3: Plat, Dist. 1 400 m env.

Références: 3 ans, +5,5; 4 ans et +, +7,5.



Simple Gagnant, Simple Place, Coupé Gagnant, Coupé Place, Trio

Table with columns: Propriétaires, Chevaux, Montés, Poids, Valeur, Origines, Entraîneurs, Performances. Lists 10 horses and their details.

11 Engts - 1 Forf.

Arrivée: 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e - Mutuel: G, P, PJ, Trio

6^e Course

Opérations: 15h25 - Départ: 15h55

PRIX GENYBET (PRIX DES GLIRIDIAS)

(Classe 4) - Handicap de catégorie

6800 € - (3400, 1360, 1020, 680, 340)

11900 € (5 950, 2380, 1785, 1190, 595) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

9860 € (4 930, 1972, 1479, 986, 493) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k.

Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Parcours n° P5: Plat, Dist. 1 900 m env.

Références: 3 ans, -2,5; 4 ans et +, +0,5.



Simple Gagnant, Simple Place, Coupé Gagnant, Coupé Place, Trio

Table with columns: Propriétaires, Chevaux, Montés, Poids, Valeur, Origines, Entraîneurs, Performances. Lists 9 horses and their details.

11 Engts - 1 Forf. - 1 N.D.P.

Arrivée: 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e - Mutuel: G, P, PJ, Trio

7^e Course

Opérations: 16h00 - Départ: 16h30

PRIX DES MONCELINIERS

(Classe 4) - Handicap de catégorie

6000 € - (3000, 1200, 900, 600, 300)

10500 € (5 250, 2100, 1 575, 1050, 525) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

8700 € (4 350, 1740, 1305, 870, 435) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 49 k.

Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Parcours n° P5: Plat, Dist. 1 900 m env.

Références: 3 ans, +11,5; 4 ans et +, +14,5.



Simple Gagnant, Simple Place, Coupé Gagnant, Trio Ordre

Table with columns: Propriétaires, Chevaux, Montés, Poids, Valeur, Origines, Entraîneurs, Performances. Lists 7 horses and their details.

10 Engts - 2 Forf. - 1 N.D.P.

Arrivée: 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e - Mutuel: G, P, PJ, Trio

Prochaine journée de courses hippiques (Plat /Trot) :
Dimanche 28 septembre 2025 à partir de 13 h00 (horaire communiqué à titre indicatif).
Bagay la key bel pakoté l'hippodrome Mat'nik, Nou ka atann zot



Renseignement au 0596 51 76 49

Tout savoir sur l'Hippodrome de martinique (Calendrier, Programme, Résultats, rapport PMH, vidéo des courses ...) :
www.hippodromedecarrere.fr

LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX: PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION...
RETROUVEZ NOS CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (09 74 75 13 13 - APPEL NON SURTAXÉ)



Tout sur les hippodromes de France Galop (dates, accès, services, réservation restaurant...) sur www.france-galop.com - État du terrain : www.france-galop.com, rubrique courses

RECOMMANDATIONS ET AVIS AU PUBLIC

- 1er Les parieurs doivent conserver leurs récépissés du Pari Mutuel jusqu'à l'affichage des rapports officiels.
2e Les gains des paris sont payés aux différents guichets du Pari Mutuel de l'hippodrome. Le paiement se poursuit sur l'hippodrome pendant une demi-heure après l'arrivée de la dernière course.
3e Ils peuvent également être payés pendant 60 jours à compter de leur mise en paiement sur tous les autres hippodromes (dans la limite des heures prévues pour l'enregistrement des paris) et dans tous les points de vente PMU pour les réunions prévues au programme national PMU.
4e Toute somme revenant aux parieurs gagnants à la fin d'une transaction de paris supérieure à 2 000 € est exclusivement payable par chèque bancaire, sur présentation uniquement d'une pièce d'identité valide.
5e Les paiements en espèces des gains et des mises sont limités à 1 000 €, en application de l'article D112-3 du Code Monétaire et Financier.